

La Charbonnière

Bulletin Municipal N° 88

JANVIER 2020



SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations
Municipales

Travaux

Actualités
et Festivités

Etat-Civil

Info

Agenda

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Un médecin enfin !

Il y a des événements qui peuvent marquer durablement la vie d'une commune. L'année 2020 débute par une très bonne nouvelle pour tous les habitants. Dans les prochaines semaines, un médecin généraliste, le Docteur Fleur BENNETT proposera des consultations sur rendez-vous dans un local réaménagé en cabinet médical. Les travaux de mise aux normes et de transformation de l'ancien magasin « GRAND Electronique » ont été engagés au début du mois de janvier. Il s'agit d'un emplacement idéal, facile d'accès, simple à repérer, au cœur du bourg et à proximité de l'Ecole.

L'installation d'un jeune médecin est toujours une opération difficile à porter et à soutenir d'autant que la principale difficulté pour une collectivité rurale ou semi-rurale est avant tout de trouver la ou le praticien(ne). Nous avons la chance d'avoir un médecin qui réside à Charbonnières les Vieilles, qui est attaché à son cadre de vie et qui souhaite s'investir durablement dans son projet. La Docteur Fleur BENNETT a pris une décision courageuse, forte, citoyenne que je tiens à saluer par ce mot de début d'année. Dans un contexte difficile pour l'accès aux soins, où les modèles portés par les Agences de Santé et les institutions négligent parfois le bon sens élémentaire et la proximité nécessaire, la municipalité a décidé de prendre ses responsabilités pour faciliter et permettre la concrétisation rapide de cette belle initiative d'intérêt général.

Le début de l'année 2020 est également marqué par l'enquête d'utilité publique de recensement de la population en collaboration avec les services de l'INSEE. Dans cette procédure réglementaire renouvelée tous les cinq ans, la participation de chacune et chacun est cruciale pour l'avenir de notre commune comme signe et constat statistique du dynamisme du territoire. La progression démographique continue de Charbonnières les Vieilles devrait se confirmer à l'issue des quatre semaines d'enquête.

En matière de travaux communaux, alors que les vestiaires du stade sont désormais opérationnels et rendus à l'usage sportif de l'école et des équipes de football, le chantier de nettoyage et de reprise du crépi (du clocher et de la façade principale) de l'église est en place depuis le début de l'année. Par ailleurs, le très attendu et très vaste programme communautaire de voirie et de parking du Gour de Tazenat progresse dans le respect du planning initial et donne peu à peu la mesure du profil définitif. Au printemps, l'aboutissement du lot d'aménagement paysager, rendra aux abords d'un site préservé, une très belle esthétique naturelle.

Je souhaite enfin saluer le dynamisme associatif de notre commune, marqué entre autres initiatives et manifestations locales par la grande foire agricole du 25 janvier. Ce très bel événement de partage et de convivialité est également marqué par un marché de producteurs de plus en plus apprécié et fréquenté.

Très bon début d'année à toutes et à tous !

Le Maire,

Michaël BARÉ

Inscriptions sur les listes électorales :

Pour voter aux prochaines élections du 15 et 22 mars 2020, les inscriptions se font en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture jusqu'au **7 février 2020** inclus.



Informations Municipales

Principales délibérations du Conseil

Notre commune Charbonnières-les-Vieilles
compte 1 095 habitants
(Source INSEE avant recensement)

Eclairage public

En partenariat avec la commune, le SIEG propose de prendre en charge le cofinancement de la réalisation des travaux d'éclairage, chemin de la Croix saint-Pierre et aux Mazeaux, en les finançant dans la proportion de 50 % du montant H.T. Le montant total du fonds de concours s'élevant à 1100,48 € (à la charge de la commune).

Taux assainissement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de ne pas augmenter la part communale de la redevance d'assainissement comme suit :

Sur la consommation : 0,9292 € /m³

Sur l'abonnement : 5,05 €



Modification simplifiée du PLU

Des projets de développement agricole et économique nécessitent la modification du règlement du PLU de la commune. Considérant que ces modifications entrent dans le champ d'application de l'article L.153-45 du code de l'Urbanisme, le Conseil a fixé les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du PLU de Charbonnières-les-Vieilles.

Le dossier est porté à la connaissance du public, durant un mois, du 20 janvier 2020 au 20 février 2020.

Chacun peut ainsi formuler ses observations sur un registre prévu à cet effet.

Remplacement du copieur

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide de donner une suite favorable à l'offre de Rex Rotary pour remplacer le copieur de la Mairie et de conserver le copieur de l'école pour un coût trimestriel de 1165 € H.T.

Illuminations de Noël

Le Conseil Municipal valide l'achat d'illuminations supplémentaires à hauteur de 650 € pour la commune, (le SIEG du Puy de Dôme prend en charge la dépense à hauteur de 50%).



Salle polyvalente

Après délibération, le Conseil décide de valider l'offre de l'entreprise GS2A pour le changement d'un vitrage à la salle polyvalente pour un montant de 832,80 H.T. (pris en charge par l'assurance de la commune).

Calendrier des Marchés 2020 de 9h à 14h

- * Samedi 8 février
- * Samedi 14 mars
- * Samedi 11 avril
- * Samedi 9 mai
- * Samedi 13 juin

- * Samedi 11 juillet
- * Samedi 8 août
- * Samedi 12 septembre
- * Samedi 10 octobre
- * Samedi 14 novembre



Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h Relève du courrier : 10h30
Mairie – 2 rue de la Trinité - ☎ 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
Adresse site internet : www.charbonnieres-les-vieilles.fr

Eclairage des classes



Avant travaux



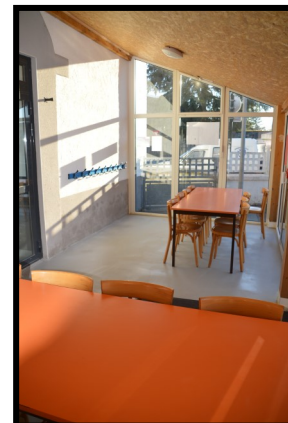
Après travaux

Travaux

Pendant les vacances scolaires les employés communaux ont procédé au changement de l'éclairage des classes (il s'agit du remplacement des réglottes néons par des pavés leds pour un meilleur éclairage et pour une consommation plus faible).



Avec un nombre important d'élèves tous les jours à la cantine, il était nécessaire de procéder à l'agrandissement de la salle de restauration. La transformation du préau en véranda a permis d'accueillir une vingtaine d'enfants supplémentaires, pour le plus grand confort de chacun.



Vestiaires du stade

Avant



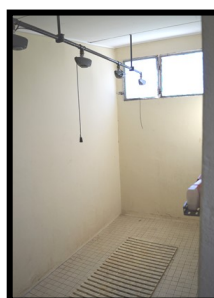
Après



Les vestiaires du stade de football sont désormais opérationnels. Au terme de 10 mois de travaux sans encombre, après l'intervention de douze entreprises et de l'équipe de maîtrise d'œuvre (composée du cabinet d'architectes « Compas dans l'œil » et des bureaux d'études AES et BETMI), qui ont su mener à bien ce grand projet de notre commune. Les employés communaux ont participé à cette réussite en créant les accès au public et le stationnement pour handicapés. Ils ont réalisé le montage et la fixation du mobilier intérieur.

Cette rénovation totale du bâtiment (isolation par l'extérieur, agrandissement de la surface de 70 m², travaux électriques, chauffage et plomberie) répond au mieux aux nouvelles normes en vigueur et permet de réaliser des économies énergétiques en apportant un meilleur confort aux occupants des lieux.

C'est avec une grande joie que les joueurs de l'Entente Charblot ont pu reprendre possession de leurs nouveaux locaux.



Avant



Après



Aux Mazeaux

Plantations d'arbres

Les employés communaux ont procédé à une première série de plantations de 15 arbres de diverses essences adaptées à notre terroir (châtaignier, tilleul, érable, bouleau, peuplier, acacia, sorbier...) dans plusieurs villages de la commune.





Commémoration du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre a été cette année encore une très belle cérémonie, accompagnée par l'Union Musicale et marquée par la présence de nombreux élèves de l'école. Il s'agit toujours d'un moment de recueillement important pour perpétuer la mémoire des disparus de la première guerre mondiale.

La municipalité a invité la population à partager le traditionnel apéritif républicain à la mairie.



CLIC : 73 rue Lafayette 63200 Riom ☎ 04.73.33.17.64
mail : clic.riom.limagne.combraille@wanadoo.fr



Plusieurs personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité et du CCAS pour une présentation du CLIC Riom Limagne Combrailles. Ce Centre Local d'Insertion et de Coordination porté par l'association Réseau seniors, est né de la volonté des élus locaux, professionnels de santé et du social, d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et de faire face ensemble aux enjeux du vieillissement de la population.

Anne GARRY, responsable coordinatrice a présenté les dispositifs existants comme les services d'aide à domicile, les soins infirmiers médecins, kinésithérapeutes, pharmacie, les établissements d'accueil, les solutions de transport et aides à la motricité, les dispositifs d'amélioration de l'habitat, les solutions de répit pour les aidants familiaux, les aides financières.

Panneau d'orientation

Plan Climat Air Energie Territorial

Après un très gros travail effectué par la commission développement durable (en lien avec les partenaires spécialisés et le public) la première phase du plan touche à sa fin. Ces travaux seront soumis prochainement à l'autorité environnementale par le conseil communautaire, puis présentés au public où chaque citoyen aura accès au débat. Après modifications et la validation par les services de l'état et le conseil régional, le plan pourra enfin être mis en application.

Par anticipation, notre commune a fait le choix de bannir les produits phytosanitaires de ses services techniques. Il faut pour cela prévoir des travaux d'aménagement dans le cimetière (seul lieu communal traité chimiquement) afin de pouvoir désherber mécaniquement. Ce choix permettra à l'avenir d'effectuer les démarches pour obtenir le très convoité label « zerophyto ».



L'association des artisans-commerçants de Charbonnières-les-Vieilles a financé la rénovation du grand panneau de plan et d'orientation de la commune. Mis en place par les agents techniques, ce panneau a désormais trouvé son emplacement idéal et définitif à coté de l'abri bus, lui aussi rénové, en bordure de la traverse de bourg la plus empruntée. En accord avec la municipalité, la présidente Mireille GRAND a souhaité marquer l'évènement et associer les membres de l'association à l'occasion d'un petit rassemblement symbolique.





Troupe « le théâtre des 3 roues »

Le 2 novembre la troupe « le théâtre des 3 roues » a interprété une comédie « je ne lui ai pas encore tout dit » de Patricia HAUBE séance organisée par le club de l'Amitié. Une comédie dynamique, aux situations cocasses et inattendues, aux réparties piquantes qui fusent, avec des personnages hauts en couleurs qui ont tenu en haleine le public venu très nombreux. A l'entracte le club de l'Amitié a offert une collation à tous les spectateurs.



Le 23 novembre, plusieurs associations de la commune se sont encore mobilisées pour le Téléthon. Toujours et plus que jamais impliquées dans l'organisation du Téléthon local, les bénévoles ont répondu présents pour cette année encore. Villageois et habitants des communes environnantes se sont retrouvés à la salle polyvalente autour d'un repas « tripes ». Le 7 décembre, les marcheurs ont rejoint le site de Combronde en randonnée pédestre. Un grand merci aux participants et aux bénévoles si précieux qui ont organisé ces diverses manifestations, et permis de reverser plus de 3 100 € à l'édition 2019.



Repas Tripes

Marché de Noël de l'école



Le 20 décembre, comme chaque année, les Amis de l'école et les enseignants se sont retrouvés pour organiser un grand marché de Noël, une nouvelle fois très réussi. Cette année encore, ils n'ont pas failli à la tradition en préparant avec beaucoup de soin ce grand moment. Parmi les stands nombreux et variés qui garnissaient la salle polyvalente, on pouvait trouver des confiseries, gâteaux, cadeaux et autres petits objets confectionnés par les enfants. Le vin chaud et le buffet furent également appréciés. Les artisans et producteurs ont proposé aux nombreux visiteurs leurs produits et leurs créations artistiques, sans oublier la traditionnelle photo souvenir avec le père Noël.



Illuminations de Noël

Au village de Péry, Alexandre GILBERT, jeune homme de 19 ans décore depuis plusieurs années sa maison de mille feux. Il a enchanté les habitants par sa composition féérique faite de belles illuminations de Noël. Les lumières multicolores ont envahi le village pour le plus grand plaisir de tous.



2020

Repas du CCAS des Aînés



Le traditionnel repas des aînés de la commune organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la municipalité s'est déroulé le samedi 11 janvier. Le maire, accompagné d'élus municipaux et des membres du CCAS a accueilli les convives en leur présentant les vœux de la municipalité. Quarante personnes ont répondu à l'invitation et ont dégusté le repas préparé par un traiteur de la commune. Les aînés ont vécu un agréable après-midi et sont repartis chacun avec un petit souvenir gourmet.

Les absents ne sont pas oubliés et recevront prochainement des chocolats distribués par les élus, de la part de la municipalité et du CCAS.

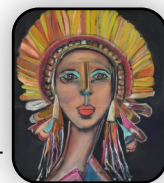
Les vœux de la municipalité

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, le Maire a accueilli les nouveaux arrivants, de plus en plus nombreux, ainsi que les 16 nouveaux nés de l'année 2019. Devant plus de 200 personnes, Michaël BARÉ a précisé le détail des travaux programmés au début de l'année ainsi que les initiatives de la municipalité et des associations largement représentées. Cette belle soirée qui s'est poursuivie par des échanges nourris autour du « verre républicain » a été aussi l'occasion de préciser le calendrier des manifestations du premier trimestre et d'inciter la population à participer aux événements festifs et culturels proposés.



Exposition

A l'occasion du vernissage d'une nouvelle exposition à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, la municipalité a présenté les œuvres proposées par Pascale GARRAIT, peintre pastelliste. L'artiste a détaillé ses sources d'inspiration et son goût créatif basé sur la déclinaison de visages féminins aux regards énigmatiques. Le choix des couleurs, la subtilité du trait et l'ajout de détails insolites sont autant de sources



de questionnement et de plaisir visuel pour le public présent. L'exposition est visible du 18 janvier au 14 février du lundi au samedi aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Naissances :

Le 17 octobre 2019 : Thaïs TERNISIEN, fille de Pierre TERNISIEN et de Julie OSBERY, les Forges

Le 24 octobre 2019 : Axelle BODEREAU COUALLIER, fille de Johnny BODEREAU et d'Amélie COUALLIER, Chalusset

Le 03 janvier 2020 : Manon LAVAURS, fille d'Olivier LAVAURS et de Charlotte NOAILHAC, les Mazeaux

Le 07 janvier 2020 : Laura METAYER, fille d'Antoine METAYER et d'Emmanuelle GUYON, Les Sagnettes

Renouvellement de vœux :

Le 16 novembre 2019 : David COLLETTI et Valérie PAILHE

Décès :

Le 12 novembre 2019 : Jean-Claude TARASCO à l'âge de 79 ans



Etat-Civil



Le recensement :



Lydie NICOLAU

L'enquête concernant le recensement a débuté depuis le 15 janvier 2020 et se termine le 16 février 2020. Sylvie BEDFERT et Lydie NICOLAU ont été recrutées pour effectuer les opérations de recensement sous la direction d'Hervé HUGON, conseiller municipal délégué.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique. Nos deux agents recenseurs passeront dans tous les foyers de la commune, munis d'une carte officielle.



Sylvie BEDFERT

Il est demandé aux habitants de la commune de leur réserver le meilleur accueil.



Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 mars 2004 doivent se présenter en personne en mairie avant le 31 mars 2020 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

Agenda

Samedi 2 février :

Thé dansant à partir de 14h30 salle polyvalente
Organisé par les Conscrits

Samedi 8 février :

Marché de producteurs à partir de 9h place haut du bourg

Dimanche 16 février :

LOTO à partir de 14h salle polyvalente
Organisé par le Club de l'Amitié

Samedi 22 février :

BAL à partir de 22h30 salle polyvalente
Organisé par les Conscrits

Samedi 29 février :

REPAS salle polyvalente
Organisé par l'Entente Charblot

Dimanche 29 mars :

BELOTE à partir de 14h salle polyvalente
Organisé par le Club de l'Amitié

Samedi 4 avril :

FÊTE du printemps (carnaval, kermesse, tirage de tombola...)
Organisée par l'Ecole

Dimanche 26 avril :

BROCANTE et BOURSE aux vêtements
Organisées par les Amis de l'école

Samedi 14 mars :

Marché de producteurs à partir de 9h
Place haut du bourg

Samedi 11 avril :

Marché de producteurs à partir de 9h
Place haut du bourg



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI**



Emballages Recyclables collectés le **LUNDI EN SEMAINE IMPAIRE**

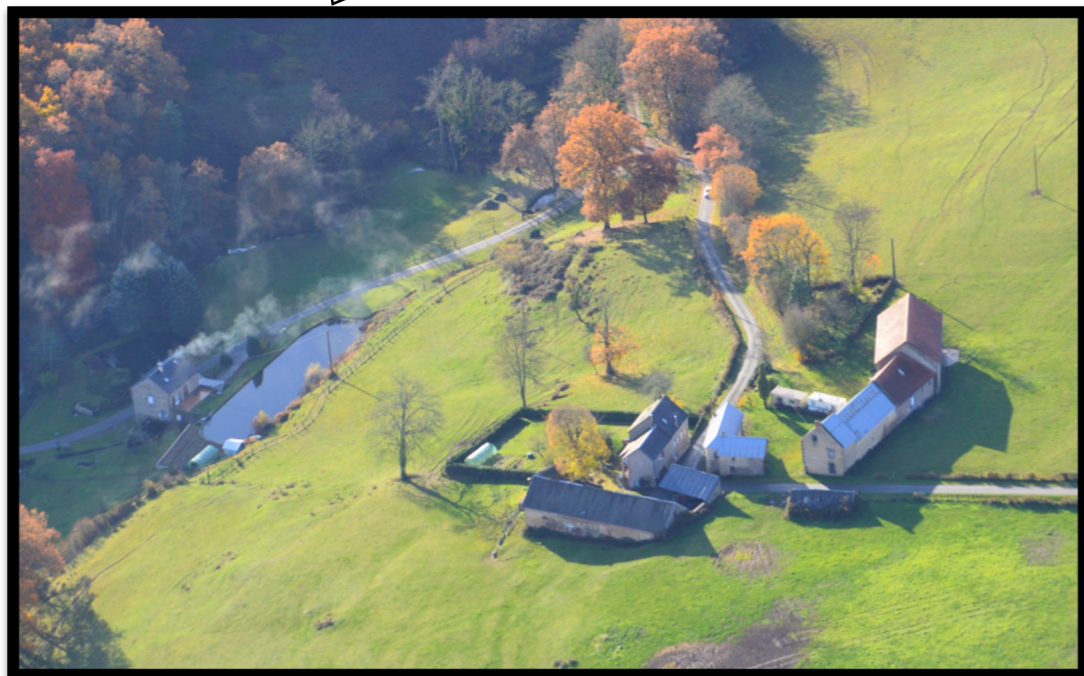
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
1 M Férié 01	1 S	1 D	1 M	1 V Férié	1 L Férié	1 M	1 S	1 M
2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J 27	2 D	2 M
3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J 36
4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J 23	4 S	4 M	4 V
5 D	5 M 06	5 J 10	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S
6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J 32	6 D
7 M	7 V	7 S	7 M	7 J 19	7 D	7 M	7 V	7 L
8 M 02	8 S	8 D	8 M	8 V Férié	8 L	8 M	8 S	8 M
9 J	9 D	9 L	9 J 15	9 S	9 M	9 J 28	9 D	9 M
10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J 37
11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J 24	11 S	11 M	11 V
12 D	12 M 07	12 J 11	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S
13 L	13 J	13 V	13 L Férié	13 M	13 S	13 L	13 J 33	13 D
14 M	14 V	14 S	14 M	14 J 20	14 D	14 M Férié	14 V	14 L
15 M 03	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S Férié	15 M
16 J	16 D	16 L	16 J 16	16 S	16 M	16 J 29	16 D	16 M
17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J 38
18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J 25	18 S	18 M	18 V
19 D	19 M 08	19 J 12	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S
20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J 34	20 D
21 M	21 V	21 S	21 M	21 J Férié 21	21 D	21 M	21 V	21 L
22 M 04	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M
23 J	23 D	23 L	23 J 17	23 S	23 M	23 J 30	23 D	23 M
24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J 39
25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J 26	25 S	25 M	25 V
26 D	26 M 09	26 J 13	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S
27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J 35	27 D
28 M	28 V	28 S	28 M	28 J 22	28 D	28 M	28 V	28 L
29 M 05	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M 40
30 J		30 L	30 J 18	30 S	30 M 27	30 J 31	30 D	30 M
31 V		31 M 14	31 D	31 D		31 V	31 L	

Réponse du précédent quizz :

LES FORGES

NOUVEAU QUIZZ

Quel est ce village vu du ciel ?





La Charbonnière

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Ce nouveau bulletin municipal est édité dans un contexte bien particulier. La fin de l'hiver et le printemps 2020 ont été bouleversés par une crise sanitaire sans précédent dans sa forme et dans son traitement. Cet « évènement » est susceptible de se répéter, d'être marqué par une deuxième vague ou un effet saisonnier plus ou moins virulents. Il nous importe donc de continuer ensemble à faire preuve de discipline et de prudence dans la reprise de l'activité et des manifestations qui ponctuent et animent notre vie locale. Mais au-delà du respect des gestes barrières et précautions d'usage, cette épreuve doit surtout nous amener à un devoir d'humilité, à une prise de conscience individuelle et collective sur le fragile équilibre de notre société.

Dès le mois de mars, après plusieurs jours de strict confinement, la municipalité a tout mis en œuvre pour une reprise progressive du service public (la voirie, les espaces verts, l'agence postale et le secrétariat de Mairie). J'ai souhaité que soit mis en place immédiatement, une organisation sous forme de permanences, pour qu'à tout moment, les adjoints ou moi-même, soyons en mesure de répondre aux attentes ou impérieuses nécessités de nos concitoyens. Après consultation des enseignants, en lien avec notre personnel communal, avec le renfort des services communautaires, il m'a semblé primordial et hautement symbolique d'assurer la réouverture de l'école publique, de la cantine scolaire et de la garderie. Toutes les conditions sanitaires ont été réunies pour la sécurité des enfants et des encadrants (formés et équipés en conséquence). Nous avons fait le choix commun de la raison et du discernement, sans excès et sans contribuer à la confusion générale. A cet égard, je souhaite remercier celles et ceux qui spontanément ont proposé leur contribution et leur aide avec un bel état d'esprit et une générosité absolument remarquable.

Il ne faut pas pour autant négliger les nombreux impacts de cette crise qui entraîne un choc moral et social pour une partie de nos concitoyens. Même avec l'espoir d'une reprise rapide, les conséquences économiques seront parfois assez brutales. C'est une nouvelle fois par le soutien de l'investissement public que l'activité pourra retrouver de meilleures perspectives.

Le dimanche 15 mars 2020, le premier tour des élections municipales a été, malgré le contexte exceptionnel, un moment très important de notre vie locale. Je suis de ceux qui pensent que la démocratie doit s'exprimer en toutes circonstances et que les velléités de report des échéances ou d'annulation sont le plus souvent portées par de mauvaises intentions et de tristes calculs. Si une telle situation doit se répéter, le choix de figer les conditions d'un vote et de l'ajourner légèrement me semble la solution la plus raisonnable. Pour d'autres raisons, le calendrier électoral peut également être révisé par la loi en amont, pour éviter une accumulation de scrutins sur une période trop courte.

Quoi qu'il en soit je souhaite vivement vous remercier pour cette confiance renouvelée. Malgré un discours national anxiogène et bien qu'une seule liste soit soumise au choix de nos concitoyens, un taux de participation de 56 % est un signe fort et motivant. J'associe la nouvelle équipe municipale à cet engagement dans un esprit d'ouverture et de travail.

Très bel été à toutes et à tous !

Le Maire,

Michaël BARÉ



SOMMAIRE

Le mot du Maire

Informations
Municipales

Festivités

Divers

Etat-Civil

Infos

Agenda



Informations Municipales Principales délibérations du Conseil

Le renouvellement des différentes commissions communales a été validé suite à l'installation du nouveau conseil le 23 mai 2020. Le personnel communal, les finances, l'urbanisme et la culture sont les domaines suivis directement par le Maire. Les autres compétences font l'objet de délégations assurées par les adjoints.

Commission 1 : Grands Projets, Vie associative, Fêtes et Cérémonies, Ecole, Cimetière.

Membres : **Nathalie Champoux** (1^{ère} Adjointe), Stéphanie Espagnol, Anny Novaïs, Lucie Picchio, Martine Guignabaudet, Guillaume Chabory, Martine Dublanche

Commission 2 : Services techniques, Voirie, Bâtiments communaux, Gestion des salles communales.

Membres : **Sébastien Portier** (Adjoint), Guillaume Chabory, Antonin Ouvrard, Martine Dublanche

Commission 3 : Affaires sociales, Communication, Logement, Cadre de vie.

Membres : **Géraldine Jaffaux** (Adjointe), Antonin Ouvrard, Lucie Picchio, Jacques-Bernard Magner, Martine Guignabaudet, Martine Dublanche

Commission 4 : Environnement, Fluides (bâtiment communaux), Vie citoyenne.

Membres : **Dominique Girard** (Adjoint), Claude Espagnol, Cédric Cohade, Stéphanie Espagnol

A l'unanimité, le Conseil municipal, a désigné les membres du C.C.A.S. présidé par Monsieur le Maire.

Président : Michaël Baré

Membres élus : Géraldine Jaffaux

Stéphanie Espagnol

Martine Guignabaudet

Anny Novaïs

Membres nommés par arrêté du Maire :

Dominique Batteux

Bernard Cavailhac

Marie-Claude Espagnol

Martine Maître

Comités consultatifs : (des membres supplémentaires et membres nommés seront associés aux travaux).

Comité de villages : Claude Espagnol, Martine Dublanche, Guillaume Chabory, Jacques-Bernard Magner.

Comité d'action sociale : Géraldine Jaffaux, Anny Novaïs.

Comité citoyen : Dominique Girard, Cédric Cohade, Floraine Leguillon (suivante de liste).

Conseil d'école : Michaël Baré, Nathalie Champoux.

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h Relève du courrier : 10h30
Mairie – 2 rue de la Trinité - ☎ 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
Adresse site internet : www.charbonnieres-les-vieilles.fr

Nouveauté : Page Facebook : Mairie de Charbonnières-les-vieilles

L'Équipe municipale 2020-2026



Le Maire : Michaël Baré

Les Adjoints : Nathalie Champoux : Chargée des grands projets, de l'Ecole et de la Vie Associative .
Sébastien Portier : Chargé de la voirie, des Services Techniques et de l'Agriculture.
Géraldine Jaffeux : Chargée de la Communication et de l'Action Sociale.
Dominique Girard : Chargé des questions environnementales et de la Citoyenneté.

Les Conseillers municipaux : Guillaume Chabory, Cédric Cohade, Martine Dublanchet, Stéphanie Espagnol, Claude Espagnol, Martine Guignabaudet, Jacques-Bernard Magner, Anny Novaïs, Antonin Ouvrard, Lucie Picchio.

Les Conseillers Communautaires : Michaël Baré, Nathalie Champoux

Festivités

Foire de la Saint Vincent



Grâce à une organisation parfaite de l'association des Ans'foirés des jeunes agriculteurs et de leurs amis sous la présidence de Stéphane Espagnol, les visiteurs venus nombreux ont encore pu profiter d'une véritable foire aux bestiaux.

Un concours bovin permettait des ventes d'animaux primés aux négociants et bouchers locaux présents sur le marché.

Les gourmets pouvaient s'approvisionner en produits locaux divers (miel, pain, charcuterie, bijoux, friandises...) et se retrouver dans la salle polyvalente pour y déguster le repas de la foire.

La foire 2020 est de nouveau une réussite. Il convient de saluer tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour le succès de cette manifestation.

Notre grande foire traditionnelle prend une place essentielle dans le calendrier des animations de notre commune. Merci aux Ans'foirés et à l'année prochaine!



Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

L'année 2020 est le 75^{ème} anniversaire de la signature de l'Armistice, qui mit un terme aux six ans de conflit de la Seconde Guerre Mondiale.

Cérémonie un peu particulière cette année car la traditionnelle commémoration du 8 mai s'est tenue sans public en raison de l'épidémie de coronavirus.

Malgré le contexte, la municipalité, a tenu à marquer ce temps de recueillement au monument aux morts. Il est important de rester fidèle à nos repères républicains, « Liberté, Egalité, Fraternité », mais aussi à ceux qui imposent de respecter notre passé pour ne pas être condamné à le revivre.



Assemblée Générale d'A.S.P.E.C.T.S



L'association A.S.P.E.C.T.S. s'est réunie vendredi 06 mars 2020, à Charbonnières-les-Vieilles, pour tenir son assemblée générale. Les trois journées consacrées à la vente de pain, à l'occasion de la foire de Charbonnières, de la fête patronale et de la brocante assurent un petit bénéfice qui permet de financer la restauration de lavoirs. En effet, pour 2020, ce sont les chantiers des Mazeaux et de Chalusset qui vont occuper les membres de l'association. Le lavoir des Incas ne requiert plus que des travaux d'entretien et de drainage, d'autres sites restaurés sont à maintenir en état. Pour valoriser ce petit patrimoine sur la commune, l'association envisage la création d'un circuit de randonnée des lavoirs. Faire revivre le petit patrimoine permet d'une part, de connaître les modes de vie et les savoir faire du passé, et, d'autre part, de laisser une trace pour les générations futures. Aussi, l'association serait heureuse de compter de nouveaux membres parmi ses rangs pour mener à bien tous ses projets. Toute personne intéressée est la bienvenue. N'hésitez pas à prendre contact avec le président (cf rubriques associations le site de la commune).

Lavoir de Chanteloup

Pendant le confinement, un habitant du village de Chanteloup a fait renaître le lavoir enfoui depuis des années sous la végétation. Il a accompli un beau travail, pour remettre les pierres en place, refaire les joints... Le puit voisin a aussi été rénové et mis en sécurité avec une nouvelle porte notamment.



Etat-Civil

Naissances

Le 11 décembre 2019 : **Abel** JALADON, fils de Xavier JALADON et Jennifer MARTIN, les Baisles

Le 11 février 2020 : **Julien** GIRONA, fils de Charles GIRONA et de Nina GODIÉ, le Bourg

Le 16 avril 2020 : **Lana** LEVEL, fille de Julien LEVEL et d'Alisson ROGÉE, Les Mazeaux

Pacs

Le 06 mars 2020 : Sébastien DA SILVA et Marie-Claire RICHARD, Laisles

Le 07 mars 2020 : Kevin RAGUENET et Myriam BICARD, le Bourg

Décès

Le 23 mars 2020 : Paul CHAMPOUX à l'âge de 81 ans

Le 08 avril 2020 : Mario MENDES à l'âge de 76 ans

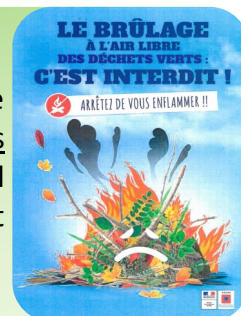
Le 25 avril 2020 : Fabien TOURNADRE à l'âge de 37 ans

Les travaux de bricolage ou de jardinage

réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore doivent être évités le week-end. Autorisés en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Le brûlage à l'air libre est interdit :

Brûler ses déchets verts à l'air libre représente une source importante de pollution de l'air. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie. Cette incivilité est passible d'une amende de 450 €.



Les décharges sauvages, un scandale à ciel ouvert. Les chemins ruraux qui desservent notre commune peuvent devenir rapidement des zones de dépôts sauvages au coin d'un bois ou d'une rivière. Le dépôt de déchets quel qu'en soit la nature, en un lieu où il ne devrait pas être, **est un acte d'incivisme inacceptable**. Tout contrevenant est passible d'une lourde amende et de poursuites.



Agenda

Samedi 11 juillet :

Marché de producteurs à partir de 10h place haut du bourg

Dimanche 12 juillet :

Vide grenier-Vide sellerie à partir de 8h Gour de Tazenat

Mardi 14 juillet :

Cérémonie au Monument à partir de 11h 15

Dimanche 2 août :

Brocante organisée par les Amis de l'école

Samedi 5 et Dimanche 6 septembre :

Swim Run, épreuve d'eau libre au Gour de Tazenat



NOUVEAU QUIZZ

Quel est ce village vu du ciel ?

Réponse du précédent quizz : **Moulin des Palles**



La Charbonnière

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Je m'adresse à vous une nouvelle fois dans des circonstances difficiles et inédites. Après une période estivale marquée par une forme de recul, de nouveaux signes d'un vif retour de la crise sanitaire s'imposent inexorablement à notre quotidien, perturbant durablement notre « qualité de vie ». Les mesures préventives se succèdent, se contredisent et s'appliquent parfois avec plus ou moins de facilité. Il nous appartient pourtant collectivement, de travailler à un équilibre raisonné, dans le respect des gestes barrières, des mesures de distanciation et des protocoles. Pour autant, le lien social ne doit pas être mis en sommeil ! Malgré les conditions actuelles, restrictives et parfois décourageantes, le Conseil Municipal a souhaité garantir un solide soutien aux associations de la commune, pour maintenir les activités et leurs projets parfois simplement différés.

La vie économique souffre également d'une forme d'inquiétude généralisée. Un avenir incertain entraîne toujours un réflexe de repli et d'épargne qui impacte l'activité. Dans une politique de relance territoriale à engager en urgence, les communes et leurs groupements ont un rôle d'appui et de proximité à proposer aux entreprises, aux commerces, aux artisans et à tous les porteurs de projets. Le nouveau Bureau de la Communauté de Communes *Combraille, Sioule et Morge* est en place depuis le 16 juillet. Son Président Sébastien GUILLOT m'a confié les questions liées au développement local du territoire. Nous relèverons donc tous ensemble, le défi de la reprise en lien permanent avec les communes... au service des communes.

A l'école publique qui compte 131 élèves, la rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec un protocole déjà éprouvé et adapté à nos locaux pour le temps scolaire, le temps de garderie (et d'activités périscolaires) et le temps de cantine. L'équipe communale est confortée par le renfort quotidien d'agents communautaires. Je souhaite donc saluer une nouvelle fois le travail remarquable de l'ensemble du personnel en lien permanent avec le Directeur de l'école et tous les enseignants. Selon l'évolution de la situation, nous prendrons conjointement toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des enfants et préserver leur cadre de travail et de détente.

Après un été marqué par une affluence record, liée à la situation particulière que nous traversons, le Gour de Tazenat s'est une nouvelle fois révélé comme un site d'exception très apprécié. Les incivilités relevées et constatées notamment au moment des pics de chaleur, ne doivent pas masquer la réussite pratique et esthétique des travaux d'aménagement et de stationnement engagés au printemps. Des points d'améliorations seront traités dès l'automne en comité de pilotage du plan de gestion.

Pour toutes et tous, particulièrement dans le cycle que nous traversons, il me semble important de préserver l'optimisme et la raison. Les élus du Conseil Municipal et les membres du Centre Communal d'Action Sociale sont plus que jamais à votre disposition...

Je vous souhaite, Madame, Monsieur, chers concitoyens, un très bel automne.

Le Maire,

Michaël BARÉ



SOMMAIRE

Le mot du Maire

**Informations
Municipales**

Budget

Ecole

Festivités

Etat-Civil

Divers

Infos

Affectation d'une subvention de 30 € par an et par élève, pour les charges courantes. Ce principe tient compte désormais de la variation annuelle des effectifs.

L'assemblée délibérante valide l'amortissement du fond de concours versé au profit de la communauté de communes pour un montant de 35 000 € au titre du programme voirie 2019.

Informations Municipales

Principales délibérations du Conseil

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 750 € (location des barnums) à l'association « Les Ans Foirés » pour l'organisation de la Foire Agricole de Charbonnières-les-Vieilles.

Attribution d'une subvention exceptionnel de 200 € à l'association « Au bon coin des pêcheurs de Chalusset ».

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement des missions relatives à la santé et à la sécurité au travail par convention avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme.

Adoption par le Conseil municipal du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité de Service (RPQS) d'assainissement collectif. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à engager la consultation des entreprises pour la réfection des murs du cimetière.

Acquisition de deux cases de columbarium supplémentaires, auprès de la marbrerie Borro.

Membres du Conseil Communautaire :

Le Bureau de Combrailles, Sioule et Morge est composé du président, et des 8 Vice-présidents. Chaque Vice-président est chargé de suivre les actions d'un domaine de compétence. Le Bureau se réunit pour débattre sur les dossiers, avant qu'ils soient présentés en conseil communautaire.

Sébastien GUILLOT – Président

Didier MANUBY – 1^{er} Vice-président En charge du social, de la solidarité et de la santé

Grégory BONNET – 2^{ème} Vice-président En charge de la Transition écologique, de l'eau et de la forêt

Catherine BISCARAT – 3^{ème} Vice-présidente En charge de l'enfance-jeunesse

Michaël BARÉ – 4^{ème} Vice-président En charge de l'économie et du développement local

José DA SILVA – 5^{ème} Vice-président En charge de l'habitat, de l'urbanisme et des finances

Jean-Paul POUZADOUX – 6^{ème} Vice-président En charge des infrastructures et du Sport

François ROGUET – 7^{ème} Vice-président En charge du tourisme, du patrimoine et de la Culture

Pascal CHARBONNEL – 8^{ème} Vice-président En charge de la restauration et de l'Agriculture



Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h

Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h Relève du courrier : 10h30

Mairie – 2 rue de la Trinité - ☎ 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr

Adresse site internet : www.charbonnieres-les-vieilles.fr

Nouveauté : **Page Facebook** : Mairie de Charbonnières-les-vieilles

BUDGET 2020



Considérant les décalages liés à la situation sanitaire, les questions budgétaires ont été présentées en Conseil Municipal au mois de juillet après l'engagement d'une grande partie des crédits annuels. Il faut préciser que la loi d'urgence a permis au Maire d'assurer directement ses missions d'ordonnateur pendant toute la période du confinement (et au-delà).

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale et de reprendre en investissement les projets déjà inscrits à la fin du précédent mandat. L'exercice 2020 est donc consacré à la prospective 2020-2026 (marges de fonctionnement, capacité d'emprunt et concours communautaire). Au regard des circonstances et des éléments comptables, les élus pourront fixer dans l'automne, les conditions d'exécution du projet de mandat.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		222 508,38	78 755,92		78 755,92	222 508,38
Opérations de l'exercice	640 367,65	678 965,68	434 245,21	424 430,02	1 074 612,86	1 103 395,70
TOTAUX	640 367,65	901 474,06	513 001,13	424 430,02	1 153 368,78	1 325 904,08
Résultats de clôture		261 106,41	88 571,11			172 535,30
Restes à réaliser			65 966,00	120 006,00	65 966,00	120 006,00
TOTAUX CUMULES	640 367,65	901 474,06	578 967,13	544 436,02	1 219 334,78	1 445 910,08
RESULTATS DEFINITIFS		261 106,41	34 531,11			226 575,30

Budget principal 2020	862 463,91€
Recettes de Fonctionnement	
Dont les principaux chapitres suivants	
Produits des services, du domaine et ventes	62 635,24 €
Impôts et taxes	261 539,00 €
Dotations et participations	260 712,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	226 575,30 €
Autres recettes	51 002,37 €
Budget principal 2020	862 463,91 €
Dépenses de Fonctionnement	
Dont les principaux chapitres suivants	
Charges à caractère général	186 450,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	314 671,00 €
Virement à la section d'investissement	171 368,02 €
Intérêts des remboursements d'emprunts	5 861,03 €
Autres charges de gestion courante (Sub Association, Sub CCAS, cotisations diverses...)	71 325,76 €
Autres dépenses	112 788,10 €

Budget principal 2020	370 057,58 €
Recettes d'investissement	
Dont les principaux chapitres suivants	
Subventions d'investissement	124 785,00 €
Virement de la section de fonctionnement	171 368,02 €
Autres recettes	73 904,56€
Budget principal 2020	370 057,58 €
Dépenses d'investissement	
Dont les principaux chapitres suivants	
Subventions d'équipement versées (fonds de concours)	133 000,00 €
Immobilisations en cours (divers équipements)	86 926,47 €
Emprunts et dettes assimilées	22 580,00 €
Solde d'exécution négatif	88 571,11 €
Autres Dépenses	38 980,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	70 799,63 €	70 799,63 €
Investissement	97 282,42 €	97 282,42 €

Produits et Taux

- Taxe d'Habitation : 8,84 %
- taxe Foncière (bâti) : 13,81 %
- Taxe foncière (non bâti) : 71,82 %



ÉCOLE



Le début du mois de juillet sonne la fin de l'année scolaire. Les enfants ont définitivement quitté les études primaires pour le collège. C'est avec le sourire que les 15 élèves de CM2 ont reçu un livre, offert par la municipalité, représentée par Nathalie Champoux, 1ère adjointe chargée de la vie scolaire, ainsi que Marie-Claude Espagnol, Déléguée Départementale de l'Education Nationale. Le choix des livres a été fait par l'équipe enseignante. A cette occasion, Le directeur Jonathan Rouzier, a remis le livre offert par le ministère de l'Education Nationale à tous les futurs collégiens sur le thème des fables de Jean de la Fontaine.



La rentrée 2020-2021 est marquée par un effectif constant. 131 élèves ont été accueillis par l'équipe pédagogique au complet. Cette année encore l'école dispose de trois agents communaux (Pauline BELLOEUF, Marie GESSA et Annie GRAVEROL), de deux AESH (Sabrina DURAND et Lucie KISSELKOV) et d'un service civique (Alicia DAUGE).

Pauline BELLOEUF, Annie GRAVEROL et Isabelle LAHUERTA assurent les garderies. Florence ROUSSEAU assure le bon fonctionnement de la cantine.



Composition des 6 classes

PS/MS	Sylvie SENETAIRE	18 élèves	PS : 8 / MS : 10
MS/GS	Delphine SOBRIER	20 élèves	MS : 5 / GS : 15
CP	Pascal ROSSIGNOL	21 élèves	CP : 21
CE1	Carine BRYLAK	20 élèves	CE1 : 20
CE2/CM2	Delphine IVAIN	26 élèves	CE2 : 19 / CM2 : 7
CM1/CM2	Jonathan ROUZIER et Lorraine BEZY	26 élèves	CM1 : 9 / CM2 : 17

Festivités

Tazen'Attelage



Magnifique journée sous un soleil de plomb pour cette 1^{ère} manifestation organisée par l'association Tazen'Attelage et qui a remporté un vif succès sur le site environnant du Gour de Tazenat. Le vide-sellerie/brocante a attiré une cinquantaine d'exposants pour satisfaire les nombreux visiteurs présents, ainsi que les stands d'artisans et de producteurs locaux. Toute la journée fut animée sur le thème du cheval de trait. Les personnes présentes ont pu apprécier les balades en calèche, les démonstrations de maréchalerie et de maniabilité des chevaux de trait qui savent se mouvoir au moindre commandement. La prestation d'un membre de l'association debout sur les chevaux, a fait vibrer les spectateurs présents sur le site.

Brocante

L'association des Amis de l'école a organisé sa 1^{ère} brocante la journée du 2 août autour de la salle polyvalente en respectant les consignes sanitaires, avec une quarantaine de stands. C'est sous un soleil magnifique qu'exposants et chineurs sont tous repartis satisfaits. Les bénéfices de cette journée iront à l'association pour participer au projet des enfants de l'école.



Coupe Volcanique



Le club Aquanautique Saint-Georges/les Ancizes (CASGA Natation) a organisé la 3^{ème} coupe volcanique de nage en eau libre le 5 septembre au Gour de Tazenat. Cette épreuve faisait partie de l'événement Auvergne SwimRun qui a dû être annulé. Quarante-vingt cinq nageurs issus de toutes la France se sont engagés sur les épreuves de 1500 mètres et 3000 mètres sous un soleil radieux et dans une eau à 21°.

Clara DELORME et Korentin RIOUL sont les vainqueurs du 1500m et Inès VITRAC GARCIA et Benjamin FRICOUT pour le 3000m.



L'association Culturelle de Charbonnières-les-Vieilles créée en mars 2020 organisait son lancement le 15 août dernier avec un événement convivial intitulé « Une journée au Jardin ». Cette manifestation qui n'aurait pu voir le jour sans l'aide de la mairie,



de ses partenaires et de l'ensemble des bénévoles, a rassemblé près de 160 personnes sur l'ensemble de la journée. Les douze ateliers proposés ce jour là (lecture, cueillette sauvage, visite du jardin en permaculture, sophrologie...) ont rencontré un franc succès. Le public présent a aussi pu faire quelques emplettes à la brocante proposée par le Cada Emmaüs de Bussières-et-Pruns. Trois concerts proposés par le groupe Bomboro Koso, l'association des Musicales du Tilleul et le groupe Kurt-circuit sont venus mettre en musique cette journée ensoleillée qui sera reconduite en mai 2021.

Appel à Bénévoles : Si vous souhaitez vous investir, proposer des idées de manifestations ou tout simplement venir aider l'Association Culturelle dans les différents projets culturels locaux qu'elle organise, vous pouvez rejoindre notre équipe de bénévoles en nous contactant à cette adresse asso.culturel.charbo@gmail.com ou nous appeler au **06.02.13.98.57**.

Terres Vibrantes

Cet été, une nouvelle manifestation culturelle a vu le jour. Il s'agit du festival de musique Terres Vibrantes, qui a pour objectif de contribuer à la vie artistique des Combrailles tout en valorisant son patrimoine. Véritable succès, cette première édition a rassemblé plus de 250 spectateurs enthousiastes lors de trois événements qui ont pris place sur les communes de Charbonnières-les-Vieilles, Saint-Hilaire-la-Croix et Saint-Rémy-de-Blot. Un temps menacé par la crise sanitaire, le projet a été mené à bien grâce à un financement participatif et au soutien de nombreux acteurs locaux : et une vingtaine de bénévoles de Charbonnières. Le 8 juillet, c'est le duo Fabula, associant le pianiste Kévin Morens à l'altiste Olivier Marin, qui a ouvert le festival dans l'église de Saint-Hilaire-la-Croix, en proposant au public un voyage onirique et bariolé associant musique classique et poésie. Le 16 août, ce voyage s'est poursuivi dans les mêmes murs avec un concert de musique du monde réunissant trois musiciens en résidence artistique à Lalignier : Andrew Briggs au violoncelle, Olivier Marin à l'alto et Roméo Monteiro aux percussions indiennes. Enfin, le site exceptionnel de Château-Rocher a accueilli le camion-scène du collectif uNopia le 25 août, pour devenir, le temps d'une soirée magique, le théâtre d'un spectacle mêlant musique et théâtre (voir photo). Sensibles à l'accueil chaleureux du public des Combrailles, les organisateurs de Terres Vibrantes et leur directeur artistique Olivier Marin préparent dès maintenant la saison hivernale : Sonates Insolites, une série de concerts autour du piano qui devraient les aider à financer la prochaine édition à l'été 2021.



De gauche à droite : Olivier Marin (alto), Guilhem Fabre (piano), François Michonneau (comédien) et Johanne Cassar (soprano) dans le spectacle Silence ! le 25 août dernier à Château-Rocher

Journée du patrimoine

A l'occasion des journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre, les visiteurs ont pu découvrir le souterrain refuge de plus de 700 ans à Chauviat. Ils ont pu déguster le repas médiéval et admirer les costumes d'époque avec les animations médiévales et les combats de chevaliers.



Commémoration du 14 Juillet



Lors de la cérémonie, **Lucie PICCHIO**, conseillère municipale a lu un texte de Victor HUGO.

Don

La mairie tient à remercier Madame Nicole Rougier pour le don de livres anciens sur l'histoire de Charbonnières-les-Vieilles.



Etat-Civil

Naissances

Le 03 juillet 2020 : **Zacharie** MOSNIER, fils de Mathieu MOSNIER et Laurine Le Coq, Les Mazeaux

Le 22 juillet 2020 : **Kylian** SICARD, fils de Laurent SICARD et Sabrina MEKADIM, Péry

Le 12 août 2020 : **Solal** CHAMBINAUD, fils de Quentin CHAMBINAUD et Laura DARROUZES, Les Mazeaux

Le 19 août 2020 : **Juliette** BONNE, fille d'Olivier BONNE et Laetitia LOUDOT, Péry

Mariages

Le 04 juillet 2020 : Fabien KRAMARZ et Maïlys GIDEL, Bogros

Le 25 juillet 2020 : Yves HAMON et Sylvie DUMONTIER, Joinsattes

Le 21 août 2020 : Jean-Christophe SATTler et Agathe JACQUIN DE MARGERIE, Le Bourg

Le 22 août 2020 : Angélique PAGÈS et Emmanuelle DANIEL-DAVID, Laisles

Le 05 septembre 2020 : Arnaud CASERES et Laurence FRAMONT, Les Baisles

Le 12 septembre 2020 : Sylvie LEVADOUX et Aline LHOMMET, Les Forges

Décès

Le 30 mars 2020 : Fabienne AMOUROUX née BOURLET à l'âge de 97 ans

Le 03 juillet 2020 : Suzanne VILLAUME née ESPAGNOL à l'âge de 99 ans

Le 08 juillet 2020 : Daniel SARDIER à l'âge de 75 ans

Le 03 août 2020 : Anna COURTEIX à l'âge de 25 ans

Le 28 août 2020 : Henry CHAPUT à l'âge de 70 ans

Le 07 septembre : 2020 : Thierry SERANGE à l'âge de 55 ans

Le 19 septembre 2020 : Robert Duchêne à l'âge de 88 ans

Solidarité et Entraide

Ce 4 septembre à l'issue de la réunion du CCAS, Monsieur le Maire a reçu des personnes qui, par leur bienveillance et leur sens de la solidarité, ont été importantes depuis le début de la crise COVID. Ce moment inédit a fait ressortir beaucoup de générosité chez nos concitoyens, par exemple à travers les actions de l'atelier « petites mains » pour la confection de masques, d'autres pour l'aide aux courses, la préparation de repas et de pâtisseries.

La reprise de l'école a été accompagnée par une personne spécialiste du sanitaire, afin que le personnel communal dédié à l'école, maîtrise les bons gestes d'hygiène.

Michaël Baré a remercié cette assemblée avec une pensée marquée pour celles et ceux qui, dans la plus grande discrétion, aident voisins et amis.



Infos

Rappel sur les horaires de fonctionnement de l'école :

(Les horaires pourront être modifiés selon l'évolution de la situation sanitaire)

7h30-8h50 : Garderie

8h50-9h00 : Temps d'accueil enseignants

9h00-12h15 : Temps d'enseignement

12h15-13h35 : Repas et temps de récréation sous la responsabilité de l'équipe de cantine

13h35-14h20 : Temps d'activités périscolaires sous la responsabilité de l'équipe des T.A.P.

14h20-14h30 : Temps d'accueil enseignants

14h30-16h30 : Temps d'enseignement



Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le **1er octobre 2004 et le 31 décembre 2004** doivent se présenter en personne en mairie avant le **31 décembre 2020** et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.



NOUVEAU
QUIZZ



Réponse du précédent quizz : **Bort**